



ANNEXE 5 District de Football de la Manche

		Seniors F ou M	Jeunes F ou M	Vétérans
DROITS D'ENGAGEMENT DISTRICT				
Engagement club évoluant en N1	900,00 €			
Engagement club évoluant en N2	850,00 €			
Engagement club évoluant en R1	800,00 €			
Engagement club évoluant en R2	750,00 €			
Engagement club évoluant en R3	650,00 €			
Engagement club évoluant en D1	600,00 €			
Engagement club évoluant en D2	450,00 €			
Engagement club évoluant en D3	350,00 €			
Engagement club évoluant en D4	250,00 €			
Engagement club évoluant en Seniors F à 8 ou à 11	100,00 €			
Engagement club évoluant que dans le championnat Vétérans	100,00 €			
Engagement club évoluant que dans les compétitions jeunes	50,00 €			
Engagement équipe venant d'un autre département		100,00 €	60,00 €	100,00 €
Participation aux frais de gestion équipe venant d'un autre département		50,00 €	30,00 €	50,00 €
ORGANISATION ET DEROULEMENT DES RENCONTRES				
Forfait en championnat		50,00 €	25,00 €	
Forfait non déclaré en championnat (forfait pris après le vendredi 17 h 30)		60,00 €	35,00 €	
Forfait Général en championnat		150,00 €	75,00 €	
Forfait en coupe		60,00 €	35,00 €	60,00 €
Forfait non déclaré en coupe (forfait pris après le vendredi 17 h 30)		70,00 €	45,00 €	70,00 €
Match non joué pour absence ou insuffisance de traçage		50,00 €	50,00 €	50,00 €
Inutilisation de la feuille de match officielle		50,00 €	50,00 €	50,00 €
Insuffisance ou erreur dans la rédaction de la feuille de match (Art. 219 des RG)		20,00 €	20,00 €	20,00 €
Récidive dans le transfert tardif de la Feuille de match (Art. 139 Bis des RG)		30,00 €	30,00 €	30,00 €
Récidive de non-utilisation de la feuille de match informatisée (Art. 139 Bis de RG)		80,00 €	80,00 €	80,00 €
Retard dans l'envoi de la feuille de match papier, préjudiciable aux travaux des commissions		50,00 €	50,00 €	50,00 €
Comportement frauduleux (Art. 207 des RG)		300,00 €	250,00 €	300,00 €
FAITS DISCIPLINAIRES				
1er avertissement		17,00 €	17,00 €	17,00 €
2ème avertissement		21,00 €	21,00 €	21,00 €
3ème avertissement		26,00 €	26,00 €	26,00 €
Exclusion		43,00 €	43,00 €	43,00 €
QUALIFICATION - PARTICIPATION				
Non-respect de la catégorie d'âge, absence de surclassement, infraction aux règles de la mixité (Art. 213 des RG)		50,00 €	50,00 €	50,00 €
Non-respect des dispositions relatives au joueur changeant d'équipe (Art. 214 des RG)		46,00 €	46,00 €	46,00 €
Participation à plus d'une rencontre (Art. 215 des RG)		85,00 €	85,00 €	85,00 €
Participation à une rencontre officielle, amicale ou à un tournoi d'un joueur non qualifié (Art. 218 des RG)		35,00 €	35,00 €	35,00 €
Participation à une rencontre officielle, amicale ou à un tournoi d'un joueur non licencié (Art. 218 des RG)		92,00 €	92,00 €	92,00 €
Equipe comprenant un nombre de mutés supérieur à celui autorisé (Art. 160 des RG) (par joueur)		61,00 €	61,00 €	61,00 €
Joueur suspendu participant à une rencontre officielle		92,00 €	92,00 €	92,00 €
Licencié suspendu pour au moins 6 mois et participant à une rencontre amicale		60,00 €	60,00 €	60,00 €
Accusation sans preuve ni présomption sérieuse (Art. 204 des RG)		38,00 €	38,00 €	38,00 €
DEPLACEMENTS				
Indemnité kilométrique de déplacement des équipes. Trajet simple, de ville à ville, par km		1,10 €	1,10 €	1,10 €
FRAIS DE DOSSIER				
Absence assemblée Générale	70,00 €			
Reserves et réclamation en 1er ressort (Art. 186 & 187 des RG)	37,00 €			
Appel en deuxième ressort (Art. 180 des RG)	79,00 €			
Droit d'évocation (Art. 187 des RG)	37,00 €			
Demande en révision (Art. 197 des RG)	150,00 €			
ABSENCE INJUSTIFIEE A CONVOCATION				
Joueur ou dirigeant, non excusé, ne répondant pas à une convocation du District	82,00 €			
Tout club non représenté par au moins 50 % des personnes dûment convoquées à une audition du District	82,00 €			